

Compte rendu du conseil d'administration du 19.09.91

Les décisions :

- Approbation du compte-rendu du 27.06.91, après modifications
- Signature de la charte pour la formation continue
- Report de l'ouverture du DEUST droit immobilier
- Fermeture de l'université en 91/92
- Adhésion de l'Université au GIP groupement pour l'informatique de gestion des universités (GIGUE).

Informations du président

- En 90/91 les effectifs étudiants ont augmenté de 14,5 % : 7.846 étudiants.
- Mouvements de personnels : arrivée de 20 nouveaux ATOS et 18 enseignants; 5 départs à la retraite.
- Le président déplore 7 décès survenus aux étudiants, AITOS et enseignants au cours de l'année.
- Sont nommés chevaliers des palmes académiques : Mmes Cleuet, Dussart, MM. Martin et Petit ; Officiers : MM. Diers et Torguet.
- 13 nouvelles formations sont ouvertes cette année.
- Le problème des locaux reste préoccupant : seuls locaux nouveaux pour 91/92, l'atelier de génie électrique. Des solutions provisoires ont été trouvées : renouvellement des locations de l'année précédente et édification de locaux modulaires (1.500m2 financés par le conseil régional sur le Mont Houy, 2.000 m2 en location à proximité de la faculté de droit à Valenciennes, dont 1 500 m2 financés par le MEN et 5 000 m2 par l'Université). Sur le Mont Houy 6.000 m2 seront mis en service l'an prochain.
- "Université 2.000" : pour l'université de Valenciennes : 36.000 m2 de locaux nouveaux en ville et sur le Mont Houy, avec une maison de l'étudiant, un restaurant universitaire et des logements étudiants en ville sur la période 1990-95.
- à Cambrai 6.000 m2 pour Lille 2, Lille 3 et Valenciennes et installation d'un 7ème département (tertiaire) dépendant de l'IUT de Valenciennes.
- à Maubeuge création du 6ème département (mesures physiques) de l'IUT.

Au total l'investissement minimal pour l'université sera de 350 millions de F. de 1990 à 1995, dont 28 millions pour Cambrai et 17 millions pour Maubeuge.

- Répondant à M. Philippe, le président précise qu'une nouvelle ligne de la SEMURVAL a été mise en service pour le transport des étudiants.
- Répondant à M. Parent, M. Tournier signale que le syndicat intercommunal est sur le point d'acquiescer toute la partie située au sud du campus pour l'extension de l'UVHC dont les crédits d'études pour une première tranche de 10.000 m² de locaux ont été débloqués.
- M. Carpentier précise que "Universités 2.000" pour le Nord-Pas-de-Calais représente un coût de 2 milliards 1/2 de F.

Approbation du compte rendu du 27 juin 91

Modifications à apporter :

- p. 4, 5ème ligne remplacer "interdisciplinaires" par "monodisciplinaires" (P. Tison).
- P. 7, remplacer "les fonctionnaires" par "les personnels enseignants" dans le paragraphe "droits d'inscription".
- P. 3, dans le paragraphe "IUP", 1er alinéa, ajouter le texte suivant (M. Philippe) : "Le conseil est convaincu de l'urgence de participer à la formation et à la constitution d'un IUP à Valenciennes. Il souligne :
 - d'une part le problème de l'accueil (fonctions, coefficient, rémunérations, etc...) dans les entreprises des étudiants ayant acquis un niveau d'ingénieur en IUP et ceux ayant acquis cette formation dans les grandes écoles et les écoles d'ingénieurs ;
 - d'autre part la nécessité d'une consultation de personnes qualifiées afin de compléter et d'approfondir la réflexion sur le programme de formation de l'IUP proposé à ce conseil d'administration, afin de recueillir leur remarques et suggestions".

Le compte rendu du 27 juin 91, ainsi modifié, est adopté à l'unanimité moins 1 abstention.

Charte pour la formation continue

Cette charte est une déclaration d'intention dont l'objectif est de constituer un réseau national, portant le label "éducation nationale" conféré par les universités et les GRETA. Cette charte sera signée par le recteur, les présidents des universités et les directeurs des établissements d'enseignement supérieur.

A l'unanimité le conseil autorise le président à signer cette charte.

DEUST droit immobilier

M. Défossez demande le report de l'ouverture du DEUST droit immobilier en raison d'une part du manque de moyens dont il dispose et d'autre part de l'évolution du contexte économique dans ce secteur car l'étude des débouchés a été réalisée il y a déjà 6 ans. En outre le directeur de la faculté de droit émet des réserves quant à l'avenir des DEUST.

Le conseil à l'unanimité vote le report de l'ouverture de ce diplôme.

Calendrier de fermeture de l'université

A l'unanimité (moins un voix contre) le conseil adopte les périodes de fermeture suivantes :

- du 21.12.91 à midi au 2.01.92 matin
- du 18.04.92 à midi au 27.04.92 matin
- du 24.07.92 au soir au 24.08.92 matin.

Des dérogations sont accordées pour les cours qui ont lieu le samedi après-midi.

Plusieurs conseillers ont souhaité un assouplissement de la période d'été ; elle n'est pas possible pour l'instant en raison de contraintes liées à la sécurité.

Création d'un GIP pour la gestion des universités

Est en cours de constitution un groupement d'intérêt public (GIP) intitulé GIGUE (groupement pour l'informatique de gestion des universités et des établissements), afin de définir, développer, diffuser des nouveaux logiciels pour la gestion des universités.

Le cotisation annuelle est fixée à 30.000 F. Le conseil autorise l'université à participer à ce GIP à l'unanimité, moins 2 abstentions.

Créations d'emplois d'enseignants

Les demandes de créations de postes d'enseignants (hors IUT, ENSI) doivent faire l'objet d'un classement unique, avec au moins 30 % de postes du second degré classés en rang utile.

Voici les propositions du bureau élargi de l'université (83 postes) :

- | | | |
|----------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| 1) Pr maths (ISTV) | 14) Prag chimie (ISTV) | 27) Pr énergétique (ISTV) |
| 2) Prag espagnol (ILLA) | 15) Mc espagnol (ILLA) | 28) Ater latin (ILLA) |
| 3) Pr droit privé (Droit) | 16) Mc gestion (Droit) | 29) Ater maths (IUP) |
| 4) Pr droit public (LAP) | 17) Mc droit public (Droit) | 30) Prag génie méca. (ISTV) |
| 5) Mc électronique (IUP) | 18) Mc maths (ISTV) | 31) Mc informatique (ISTV) |
| 6) Mc allemand (ILLA) | 19) Pr français (ILLA) | 32) Prag informatique (ILLA) |
| 7) Pr littérature comparé (ILLA) | | 20) Ater anglais (ILLA) |
| | 33) Prag const. méca. (ISIV) | |
| 8) Pr sciences éco. (Droit) | 21) Ater mécanique (ISIV) | 34) Mc anglais (ILLA) |
| 9) Mc automatique (ISTV) | 22) Mc sciences éco. (Droit) | 35) Ater gestion (Droit) |
| 10) Mc génie mécanique (ISIV) | 23) Mc génie méca. (ISTV) | 36) Prag chimie (ISTV) |
| 11) Pr sc. de gestion (Droit) | 24) Prce éco. gestion (ISTV) | 37) Mc mécanique (ISTV) |
| 12) Mc informatique (IUP) | 25) Ater électronique (ISTV) | 38) Prag anglais(IUP) |
| 13) Prag anglais (ILLA) | 26) Prag allemand (ILLA) | 39) Ater gestion (ILLA) |
| | | 40) Prag maths (ISIV &ISTV) |
- etc...

MM. Carpentier, Frimat, Thiemé s'engagent à appuyer les demandes de création de postes.

La proposition d'interclassement du bureau élargi, en annexe, est approuvée à l'unanimité.

Etaient présents :

Personnalités extérieures : MM. Parent, Frimat, Philippe, Thiemé.

Collège A : Mme Pion, MM. Angué, Bourton, Flamme, Hörling,

Malvache, Massy, Moriamez, Tournier.

Collège B : Mmes Camion, Levin, Melle Crunelle, MM. Dechy, Del Campo, Nogacki, Raviart, Tison.

AITOSS : Mme Cleuet, MM. Balenghien, Le Cann, Malaquin.

Usagers : MM. Durand, Vilain.

Membres de Droit : MM. Psonka et Van Ceulebroeck

Ont donné pouvoir : MM. Richez et Szymusiak à M. Philippe ; MM.

Leman et Grimaldi à M. Parent ; M. Morage à M. Thiemé ; M.

Delquignies à M. Trannoy ; Mme Vichy à Mme Pion ; M. Rouvaen à M.

Flamme ; MM. Moriamez et Bourton à M. Tournier ; M. Desrumeaux à

Mme Levin ; M. Gadron à M. Del Campo ; M. Waxin à M. Tison ; M.

Gabet à M. Malaquin ; Mme Namur à Mme Cleuet ; Melle Martin à M. Vilain.

Invités : MM. CARPENTIER R., REGNIER, PETIT, DELHAISE, DEFOSSEZ, OBERT, FREVILLE, MACHELART.